Sujet : [INTERNET] Enquête publique - CRCBN
De : Dimitri BARATAUD <
Date : 31/05/2023 10:29
Pour : "pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr" <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Scandaleux !
Cela fait 50 ans que l'on étale les moules non commercialisables sur les chemins d'accès aux concessions.
Aujourd'hui, vous allez vous promener sur ces chemins, il n'y a aucune trace de celles-ci ! Elles sont dévorées par les goélands (espèce protégée), les crabes, les poissons et les coquilles disparaissent naturellement.
Quand vous produisez des moules sur bouchots, il y a une partie d'entres elles qui n' arrive pas à une taille comestible (environ 10 à 15 %, selon les années).
Aujourd'hui les méthodes de productions ont bien évolué, mais au fil des années la quantité produite sur un pieux est toujours la même.
Tout ce qui est dit dans les journaux (ouest France, pays maloin, le monde…) sur les soi-disant « surproductions » et pollutions est totalement faux. Les journalistes ne font aucunes investigations sérieuses, ils écoutent et relaient les dires de personnes se disant « écologistes ».
Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond, on nous tape dessus, on nous montre du doigt, alors que nous sommes les gardes fous du littoral français. Nous avons un impact carbone très faible. Les moules participent à l'élimination du carbone et de l'azote, elles participent à l'augmentations locale de la biodiversité, elles filtrent l'eau et la purifie…
Ces pseudos écolos font de la politique, et nous nous sommes naturellement écologiste par rapport à notre activité professionnelle.
Je ne vois donc aucun inconvénients à étaler les moules non commercialisables sur les chemins !

Dimitri BARATAUD 51 ans producteur en baie du Mont Saint Michel

Sujet : [INTERNET] Enquête publique – CRCBN
De : Dimitri BARATAUD <
Date : 31/05/2023 12:44
Pour : "pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr" <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Scandaleux !
Cela fait 50 ans que l'on étale les moules non commercialisables sur les chemins d'accès aux concessions. Aujourd'hui, vous allez vous promener sur ces chemins, il n'y a aucune trace de celles-ci ! Elles sont dévorées par les goélands (espèce protégé), les crabes, les poissons et les coquilles disparaissent naturellement.
Quand vous produisez des moules sur bouchots, il y a une partie d'entres elles à ne pas arriver à taille comestible (environ 10 à 15 %, selon les années). Aujourd'hui les méthodes de productions ont bien évolué, mais au fil des années la quantité produite sur un pieux est toujours la même.
Tout ce qui est dit dans les journaux (ouest France, pays maloin, le monde…) sur les soi-disant surproductions et pollutions est totalement faux. Les journalistes ne font aucunes investigations sérieuses, ils écoutent et relaient les dire de personnes se disant écologistes.
Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond, on nous tape dessus, on nous montre du doigt, alors que nous sommes les gardes fous du littoral français. Nous avons un impact carbone très faible. Les moules participent à l'élimination du carbone et de l'azote, elles participent à l'augmentations locale de la biodiversité, elles filtrent l'eau et la purifie…
Ces pseudos écolos font de la politique, et nous nous sommes naturellement écologiste par rapport à notre activité professionnelle.
Je ne vois donc aucuns inconvénients à étaler les moules non commercialisables sur les chemins !

Barataud Dimitri 51 ans mytiliculteur